

Logement à Coutances. Des aides pour la rénovation de logements

Coutances - 01 Octobre



L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) est en place depuis janvier. Des aides sont données pour rénover les logements en ville et dans plusieurs communes.

Une Opah est une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Elle est en place depuis janvier et se poursuivra jusqu'à fin 2016, soit sur une durée de trois ans. C'est la communauté de communes du canton de Coutances (ex 4 C) qui l'a initiée.

Les communes concernées sont Coutances, Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey et Saint-Pierre-de-Coutances. L'objectif de cette Opah est d'inciter les propriétaires, qui occupent leur logement ou le louent, à effectuer des travaux de rénovation.

Les travaux peuvent concerner les économies d'énergie mais aussi une adaptation du logement afin de préserver l'autonomie des propriétaires. Des aides sont également accordées pour la réhabilitation de logements dits indignes ou très dégradés.

Des aides financières sont octroyées dans le cadre de ces travaux.

Tous les détails de cette Opah en page Coutances de Ouest-France de jeudi 2 octobre et dans notre édition numérique.